DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

6e CIRCONSCRIPTION : SAINT-MALO

Élections Législatives du 23 Novembre 1958

LE GÉNÉRAL DE GAULLE, DANS L'ŒUVRE DE REDRESSEMENT PROFOND QU'IL POURSUIT, A VOULU S'APPUYER SUR UNE LARGE UNION.

Il a voulu s'entourer d'hommes au patriotisme éclairé et qui ont fait leurs preuves dans la conduite des affaires publiques. Le 28 septembre, huit Français sur dix l'ont approuvé en disant « oui » à la nouvelle Constitution. Mes amis et moi-même avons parcouru le département pour expliquer cette Constitution qui répond à nos principales préoccupations, non seulement en ce qui concerne la STABILITÉ GOUVERNEMENTALE et une meilleure répartition des pouvoirs, mais encore dans la garantie de NOS DROITS ET DE NOS LIBERTÉS, dans le RESPECT DES CROYANCES de chacun.

L'union des « oui » doit se retrouver demain à l'Assemblée nationale et au futur gouvernement pour faire face aux grandes tâches qui attendent la République nouvelle. Je ne suis pas de ceux qui recherchent dans la vie publique des prétextes pour opposer des Français à d'autres Français, mais, au contraire, je suis de ceux qui, attachés à la liberté et à la patrie, veulent, DANS L'UNION, travailler à l'œuvre commune.

Une tâche immense attend les Français :

— EN ALGÉRIE, il faut établir la paix française fondée sur la justice, telle que l'a définie le général de Gaulle. Il nous faut faire une politique basée sur la reconnaissance de la personnalité algérienne et sur l'indissoluble association de l'Algérie avec la Métropole.

— OUTRE-MER, il s'agit de construire la Communauté des peuples libres, expérience sans précédent dans l'Histoire et qu'il faut réussir, car il n'est pas de danger plus redoutable, pour le Monde libre, que la mobilisation des jeunes nationalismes africains au service du communisme.

— EN EUROPE, l'œuvre d'unification européenne à laquelle s'attachent les noms de Robert Schuman et de Georges Bidault doit être continuée et développée. Le Marché Commun qui entrera en vigueur le 1er janvier 1959 offre à notre agriculture comme à notre industrie les seules chances de progrès et de développement.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, je refuse le faux dilemme : récession ou inflation. Une politique d'expansion peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie, par des investissements judicieusement choisis, comme l'a montré l'expérience Pflimlin de 1955. Elle est une des conditions essentielles du progrès social et familial.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES RÉGIONALES

La politique de développement des économies régionales et de DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE DOIT LARGEMENT PROFITER A NOTRE RÉGION. Elle devra être poursuivie et amplifiée avec le concours des organisations professionnelles et syndicales ; elle permettra d'enrayer l'émigration constante de notre jeunesse; elle apportera des débouchés croissants, donc des revenus à l'agriculture, des ressources nouvelles à l'artisanat qui présentement s'adapte et s'organise et a besoin d'être encouragé. Ele en apportera également au commerce à un moment où les affaires se ralentissent.

AGRICULTURE

Il est indispensable que grâce aux facilités techniques qui devront lui être accordées, L'AGRICULTURE puisse acquérir une place de premier plan dans les échanges internationaux à la faveur du Marché commun. Mais les PRIX GARANTIS devront être rigoureusement observés et, POUR LES PRIMEURS, L'ÉCOULEMENT assuré par un effort diplomatique et commercial permanent. Mon passé, dans ce domaine, est garant de mon action de demain.

COMMERÇANTS ET ARTISANS

A L'ACCROISSEMENT DU VOLUME D'AFFAIRES qui doit résulter de l'expansion pour les commerçants et les artisans, il faut que vienne s'ajouter un nouvel et large effort de DÉTENTE ET DE RÉFORME DE LA FISCALITÉ et de DÉFENSE DU COMMERCE LIBRE qui les libèrera d'un assujettissement dont ils veulent légitimement être affranchis.

OUVRIERS ET SALARIÉS

La classe ouvrière profitera elle aussi de cette expansion par un RELÈVEMENT DE SALAIRES. La REVALORISATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES trop longtemps différée apportera en outre aux familles le complément équitable de leur pouvoir d'achat réduit par les hausses du coût de la vie.

UNE TELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE N'EST NI « DIRIGISTE », NI « LIBÉRALE » ; c'est une POLITIQUE NATIONALE fondée sur les besoins et les aspirations de la Nation.

Je défendrai au Parlement une politique énergétique cohérente qui est la condition première de l'équipement rationnel de la Bretagne. C'est dans ce cadre que j'entends obtenir le Barrage de la Rance.

BARRAGE DE LA RANCE

Le Barrage apportera à la Région malouine le coup de fouet nécessaire à son économie languissante. Non seulement il assurera cinq années de plein emploi à la main-d'œuvre, non seulement il provoquera un nouvel essor de nos petites industries, mais il fera, par surcroît, avec la liaison de nos deux rives de la Rance, l'unité de notre région touristique de la Côte d'Emeraude.

Ce Barrage de la Rance, que tant de fois j'ai soutenu, réclamé, que tant de fois j'ai dû défendre contre ses adversaires avoués ou occultes, nous l'aurons, je vous l'assure. De toutes mes forces, comme par le passé, je m'attacherai à obtenir l'ouverture trop attendue des travaux.

LE TOURISME

Le Tourisme reste la première industrie. Le commerce et l'hôtellerie saisonnière ne peuvent subsister sans un ALLÈGEMENT DE LEURS CHARGES et un ALLONGEMENT DE LA SAISON, tâches auxquelles je veux me consacrer.

LE LOGEMENT

L'effort en faveur de la construction doit être repris, amplifié, poursuivi pour porter remède aux maux persistants des sans-logis et supprimer les taudis DANS LE SECTEUR RURAL comme DANS LES VILLES.

POUR NOS MARINS

Dix années durant j'ai défendu à la Commission de la Marine marchande et des Pêches, le STATUT PARTICULIER DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PENSIONS de nos marins. Je ne l'abandonnerai pas au moment où il semble en péril.

POUR LES VIEUX

Ce qui a été fait en faveur des vieux en 1956 par l'institution de l'allocation complémentaire du Fonds national de Solidarité a été en fait annulé depuis lors par la hausse du coût de la vie. Il faut donc le reprendre au plus tôt, mais cette fois avec de meilleures conditions de financement.

ENFIN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO, JE VEUX ÊTRE TRÈS SIMPLEMENT, COMME PAR LE PASSÉ, A LA DISPOSITION DE TOUS MES CONCITOYENS.

POUR ASSURER AU PAYS UN GOUVERNEMENT QUI DURE,

POURSUIVRE EN ALGÉRIE LA POLITIQUE DÉFINIE PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE,

BATIR LA COMMUNAUTÉ FRANCO-AFRICAINE FRATERNELLE ET PROSPÈRE, ASSOCIER SON DESTIN A CELUI DE L'EUROPE UNIE,

FAVORISER L'EXPANSION ÉCONOMIQUE ET L'EXPANSION RÉGIONALE POUR PERMETTRE UNE POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE,

Voilà l'œuvre qui nous attend...

Demain, comme hier, ce seront les députés qui voteront les lois. De ces lois dépendront vos activités et, pour une grande part, votre bonheur. Elles sont actuellement entre vos mains.

Parce que vous refusez LA DICTATURE COMMUNISTE et également LA PRESSION DES ÉGOISMES DE TOUTE OBÉDIENCE,

Parce que vous écartez L'ÉTATISME SOCIALISTE et LE CONSERVATISME « INDÉPENDANT »,

Parce que vous voulez que, DANS LA JUSTICE, SOIENT RESPECTÉES NOS LIBERTÉS et particulièrement la LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT,

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE RÉGION MALOUINE DANS UNE FRANCE PROSPÈRE,

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE AU SERVICE DE LA FRATERNITÉ.

POUR UNE RÉPUBLIQUE FORTE AU SERVICE DE LA NATION,

Vous voterez pour GEORGES COUDRAY, Candidat Républicain Populaire.

Vive le Général de Gaulle !

Vive la République !

Vive la France !

Remplaçant éventuel : **Lucien GEAY,**
Gouverneur de la France d'Outre-Mer,
Officier de la Légion d'Honneur,
Médaille des Services Volontaires de la France Libre,
Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance.

Georges COUDRAY,
Ancien Député d'Ille-et-Vilaine,
Ancien Président de la Commission de la Reconstruction et du Logement à l'Assemblée Nationale,
Conseiller Général de Dinard,
Maire de Paramé,
Républicain Populaire.

S. N. Imp. Hénon, St-Servan.